



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

Information sur le retour et la réintégration en Guinée



Source: <https://www.cia.gov/library/publications/cia-maps-publications/Guinea.html>

Dernière mise à jour: janvier 2015

Avertissement

Les informations sur les retours contenues dans ce document ont été collectées avec une attention particulière. Cependant, OIM ne garantit, ni l'authenticité, ni l'exhaustivité, ni l'exactitude de ces informations, encore moins ne saurait endosser les points de vue, les opinions ou les politiques des organisations ou des individus exprimés dans ce document. Il n'y a pas de certitudes que le découpage géographique, l'usage des frontières ainsi que les données présentées par les cartes incluses dans ce document soient sans erreur, encore moins avoir reçu une validation officielle de l'OIM. Ce document ne prend aucune position sur la situation économique, politique ou sécuritaire du pays. L'OIM dégage sa responsabilité sur les conclusions ou résultats qui découlent des informations contenues dans ce document.

Table des matières

Introduction	4
La situation générale.....	5
1. L'eau.....	5
2. L'électricité	5
3. La situation alimentaire.....	7
4. La sécurité.....	7
Le transport	8
1. Le trafic aérien	8
2. Les transports routiers.....	8
3. Le transport ferroviaire	9
Les télécommunications.....	10
1. Internet	10
2. Le téléphone	10
La santé	11
1. Les centres de santé	11
2. Les épidémies	11
L'habitat	14
1. La situation du logement	14
2. Les prix du logement	14
3. Les coûts de construction	14
L'éducation.....	15
1. Les écoles publiques et privées	15
2. Les universités.....	15
3. La formation professionnelle	15
La situation économique et le marché du travail	17
1. Le marché du travail.....	17
2. Le système bancaire	17
Liste des contacts.....	19
1. Les organisations internationales.....	19
2. La Croix Rouge en Guinée	21
3. Les ONG internationales	22
4. Les ONG nationales	24
5. Les banques	28
6. Le gouvernement du 21 Janvier 2014	29

Introduction

Cette fiche d'informations sur la Guinée rassemble des informations sur la situation sociale, économique et sanitaire pour les personnes souhaitant retourner en Guinée et pour les bureaux de conseil en vue du retour.

Le Secrétariat d'État aux Migrations (SEM), la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) et l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) offrent une aide spécifique aux personnes retournant volontairement dans leur pays dans le cadre du programme d'aide au retour et à la réintégration en Guinée qui a commencé le 1^{er} juin 2005.

Pour plus d'information sur le programme d'aide au retour, veuillez consulter le site internet <http://switzerland.iom.int/>.

Vous trouverez aussi en annexe les adresses d'institutions nationales et régionales ainsi que celles des organisations nationales et internationales et des ONG actives en Guinée.

Pour des informations plus détaillées sur la Guinée, veuillez contacter l'OIM Berne (en passant par les bureaux de conseil en vue du retour cantonaux) dans le cadre du programme RIF.

La situation générale

I. L'eau

Malgré l'effort accompli, le travail à effectuer pour la réalisation des infrastructures d'adduction d'eau sur une plus grande échelle reste considérable vu que la ville de Conakry continue de s'agrandir. Plusieurs secteurs doivent encore être couverts. La Société d'exploitation des eaux de Guinée (SEEG) traverse une crise de financement et le pays a du mal à mobiliser les fonds nécessaires pour la réalisation de grands projets énergétiques, tels que les barrages, un secteur d'activité vital pour le développement socio-économique du pays.

Les usagers sont souvent obligés de parcourir de grandes distances à la recherche d'eau, en particulier dans les quartiers de la capitale Ratoma et Matoto, où le besoin en eau se fait sentir sur la population active.

Ci-dessous les tarifs appliqués à l'ensemble des usagers¹. Il existe sur l'étendue du territoire cinq catégories de prix. Chaque catégorie de clients paie en fonction de sa consommation :

Catégories de clients		Tarifs actuels 2013	Périodicité de facturation
Particuliers	1 ^{ère} Tranche <0 - 7> m ³	GNF 750 (~USD 0.10)	Bimestrielle
	2 ^{ème} Tranche <8 - 30> m ³	GNF 2'650 (~USD 0.36)	Bimestrielle
	3 ^{ème} Tranche > 30 m ³	GNF 4'080 (~USD 0.57)	Bimestrielle
Bornes Fontaines (robinet public au niveau de certains carrefours)		GNF 3'500 (~USD 0.49)	Mensuelle
Administration Générale		GNF 5'700 (~USD 0.79)	Mensuelle
Commerce		GNF 5'550 (~USD 0.77)	Mensuelle
Organismes / Industries		GNF 10'640 (~USD 1.48)	Mensuelle

2. L'électricité

La vétusté des installations électriques rend la distribution de courant très aléatoire en Guinée, en particulier dans les régions rurales. L'Electricité de Guinée (EDG) n'arrive pas à entièrement couvrir tous les besoins de la Guinée en matière énergétique.

Des efforts ont été réalisés pour augmenter les capacités d'approvisionnement en courant électrique grâce à l'achat de groupes électrogènes de 100 mégawatt. Toutefois, les coupures de courant restent nombreuses, même à Conakry, bien que la ville soit mieux servie par rapport aux autres secteurs à forte agglomération (comme par exemple les zones de la grande banlieue et l'intérieur des régions).

¹ Le taux d'échange appliqué est USD 1 = GNF 7192.00 (Janvier 2015)

Avec le renchérissement des prix du carburant sur la scène internationale, l'EDG a dû prendre des mesures drastiques et augmenter les prix par kWh aux abonnés afin de pouvoir se doter en suffisance de produits énergétiques pour pouvoir couvrir le territoire entier.

Voilà quelques chiffres appliqués à l'ensemble des abonnés :

1. Tarif Domestique (Basse Tension)

PRIMES FIXES (GNF)	CONSOMMATIONS	
	TRANCHES (kWh)	TARIF (GNF/kWh)
Branchement monophasé : 4'850 (~USD 0.67)	1-60	90
Branchement triphasé: 14'550 (~USD 2.02)	61-330	232

2. Tarif Privé (Basse, Moyenne et Haute Tension)

a- Professionnels, Commerces et Industries (Basse Tension)

PRIMES FIXES (GNF)	CONSOMMATIONS	
	TRANCHES (kWh)	TARIF (GNF/kWh)
Branchement monophasé : 5'240 (~USD 0.73)	1-330	802
Branchement triphasé : 15'720 (~USD 2.19)	Plus de 330	4'243

b- Privés et Industriels (Moyenne et Haute Tension)

PRIMES FIXES (GNF)	CONSOMMATIONS	
	TRANCHES (kWh)	TARIF (GNF/kWh)
Puissance en kVa : 6'312 (~USD 0.88)	Unique	1'243

c- Institutions Internationales, Ambassades et ONG (Moyenne et Basse Tension)

PRIMES FIXES (GNF)	CONSOMMATIONS	
	TRANCHES (kWh)	TARIF (GNF/kWh)
Branchement monophasé : 5'240 (~USD 0.73)	Unique	1'467
Branchement triphasé : 15'720 (~USD 2.19)		
Branchement souscrite en kVa : 6'312 (~USD 0.88)		

3. Tarif Administration (Basse, Moyenne et Haute Tension)

PRIMES FIXES (GNF)	CONSOMMATIONS	
	TRANCHES (kWh)	TARIF (GNF/kWh)
	Unique	1'833

Il faut cependant noter un trafic croissant au niveau des compteurs d'électricité, qui conduisent souvent à un gonflement artificiel des factures.

Enfin, le gouvernement et la société de distribution d'électricité de Guinée continuent de conjuguer leurs efforts afin d'obtenir de nouvelles installations électriques pour servir Conakry 24 heures sur 24, mais peine à alimenter les turbines par manque de financements conséquents (crise économique, difficultés pour la gestion des finances publiques, soulèvements populaires dans les quartiers dépourvus, etc.). La construction du barrage hydro-électrique de Kaléta devrait améliorer quelque peu la situation.

3. La situation alimentaire

La Guinée a des terres très fertiles et une population rurale assez élevée qui produit des bananes, des agrumes, de l'huile de palme, des ananas, du riz, du manioc etc. La Guinée est traditionnellement un pays de grands éleveurs de bétail et regorge de milliers de bovins, ainsi que de volaille, ovins et caprins. Cependant, le prix du carburant ainsi que le mauvais état des voies de communication sont un frein à la commercialisation. La hausse généralisée des prix des denrées de première nécessité rend la situation alimentaire plus difficile.

Une bonne politique de gestion en matière agricole pourrait aider à faire face aux besoins alimentaires de plus en plus croissants. Des efforts sont entrepris pour arriver à un niveau d'autosuffisance alimentaire : durant les campagnes agricoles 2011-2012 / 2012-2013 / 2013-2014, l'Etat guinéen a investi près de 700 milliards de francs guinéens soit 7% du Budget National au titre d'intrants, équipements agricoles et phytosanitaires. Mais pour l'heure, la Guinée continue d'être dépendante des importations pour compenser le besoin alimentaire de toute la population. La population guinéenne, dans sa composante générale, vit de riz importé malgré que les paysans autochtones en produisent en grande quantité.

4. La sécurité

La sécurité demeure un problème dans certaines parties de la ville de Conakry et dans les zones rurales ou très reculées. Le manque d'éclairage public, la pauvreté et le chômage contribuent à l'insécurité. Le banditisme et les attaques à main armée restent un problème surtout durant la saison des pluies.

Le gouvernement a mis en place certaines dispositions afin d'améliorer quelques aspects sur le plan sécuritaire, comme l'amélioration de l'effectif des agents de sécurité, un système de téléphone mobile en cas d'urgence, l'éducation de la population en matière de communication effective, le renforcement des mesures à caractère disciplinaire afin de décourager les récalcitrants, la création de centres dénommés « police de proximité » pour rapprocher la police des citoyens, etc.

Des précautions élémentaires restent à prendre, notamment ne pas exposer les objets de valeur et éviter les déplacements nocturnes répétés.

Le transport

I. Le trafic aérien

Il existe plusieurs liaisons aériennes internationales vers la Guinée. Les plus importantes compagnies aériennes internationales qui desservent Conakry sont SN Brussels Airlines, Air France, Air Sénégal International, Royal Air Maroc, Slok Air International (Gambie), Air Ivoire, Emirates, Asky (Togo), Air Mauritanie.

2. Les transports routiers

La Guinée est en train d'améliorer ses voies terrestres. Depuis quelques temps, de gros travaux sont mis en œuvre par de grandes entreprises afin d'améliorer l'ensemble des réseaux routiers dans la ville de Conakry ainsi qu'à l'intérieur du pays. Les principales artères terrestres sont bitumées. Néanmoins elles ne correspondent pas encore aux standards des pays développés: le réseau routier dans la ville de Conakry et à l'intérieur du pays est en très mauvais état. Malgré beaucoup d'efforts fournis pour désencombrer les grands axes, les infrastructures routières dans leur ensemble restent surchargées.

En ce qui concerne les moyens de transport en commun, le taxi et le minibus sont les moyens les plus utilisés. Ils sont exclusivement gérés par les privés. En revanche, les bus ne sont gérés que par une société publique (SOTRAGUI) et quelques petites sociétés privées.

La dépréciation de la monnaie guinéenne influence également les transports urbains et engendre des augmentations de prix, ce qui ne favorise pas les déplacements.

Les frais de transport observés à ce jour pour les trajets les plus parcourus se présentent comme suit :

N°	Trajets	Kilomètres	Tarifs pratiqués		
			Bus	Minibus	Taxi
1	Conakry – Boké	300 Km	GNF 40'000 (~USD 5.56)	GNF 50'000 (~USD 6.95)	GNF 65'000 (~USD 9.04)
2	Conakry - Koundara	680 Km	GNF 110'000 (~USD 15.29)	GNF 130'000 (~USD 18.08)	GNF 145'000 (~USD 20.16)
3	Conakry – Kindia	137 Km	GNF 18'000 (~USD 2.50)	GNF 20'000 (~USD 2.78)	GNF 26'000 (~USD 3.62)
4	Conakry – Mamou	275 Km	GNF 45'000 (~USD 6.26)	GNF 55'000 (~USD 7.65)	GNF 66'000 (~USD 9.18)
5	Conakry – Labé	431 Km	GNF 65'000 (~USD 9.04)	GNF 75'000 (~USD 10.43)	GNF 105'000 (~USD 14.60)
6	Conakry – Dinguiraye	545 Km	-	GNF 125'000	GNF 147'000

				(~USD 17.38)	(~USD 20.44)
7	Conakry – Kankan	690 Km	GNF 130'000 (~USD 18.08)	GNF 150'000 (~USD 20.86)	GNF 180'000 (~USD 25.03)
8	Conakry – Mandiana	775 Km	GNF 140'000 (~USD 19.47)	GNF 170'000 (~USD 23.64)	GNF 200'000 (~USD 27.81)
9	Conakry – Siguiri	771 Km	GNF 130'000 (~USD 18.08)	GNF 170'000 (~USD 23.64)	GNF 200'000 (~USD 27.81)
10	Conakry – Faranah	460 Km	-	GNF 110'000 (~USD 15.29)	GNF 125'000 (~USD 17.38)
11	Conakry – N'Zérékoré	954 Km	GNF 150'000 (~USD 20.86)	GNF 230'000 (~USD 31.98)	GNF 275'000 (~USD 38.24)

Le carburant

1 litre d'essence coûte GNF 10'000 (~USD 1.39). Les prix pour les autres produits d'hydrocarbures importés comme le gasoil et le pétrole sont similaires.

3. Le transport ferroviaire

Le transport en commun inter urbain sur le chemin de fer ne fonctionne plus à cause de la vétusté du réseau hérité du temps colonial. Cependant, il existe un train express qui dessert la ville de Conakry (Kaloum – Kagbelen) sur une distance de 36 km.

Les télécommunications

I. Internet

La Guinée possède une liaison directe au réseau Internet depuis juillet 1997 grâce au projet de l'USAID appelé *Leland Initiative*. De cette date à nos jours, le secteur a connu un développement rapide dû à l'arrivée de la fibre optique dans le pays. Il existe plusieurs moyens de connexion internet, notamment les cybercafés, mais surtout la disponibilité de clés internet et de téléphones portables à connexion internet. La connexion est d'une très bonne teneur et permet aux cybernautes de bien naviguer et d'améliorer le système de communication en général.

L'expansion du réseau reste un défi afin de permettre aux populations de l'intérieur de bénéficier d'une meilleure qualité du service.

2. Le téléphone

En 1996, le gouvernement a décidé de libéraliser le secteur des télécommunications qui était sous monopole étatique. Des négociations ont été entreprises avec des partenaires intéressés et le marché de l'offre a été donné à trois opérateurs : Sotelgui S.A., Spacetel et Télécel (devenue par la suite Intercel). Par la suite, les sociétés de téléphonies MTN, Orange et Cellcom sont venues desservir le pays.

Le prix des téléphones portables est relativement abordable pour un Guinéen de la classe moyenne.

La santé

I. Les centres de santé

Le gouvernement a créé des centres de santé dans les zones urbaines et rurales afin d'offrir une meilleure médication à moindre coût et accessible à plus grande échelle. Mais les besoins se font souvent sentir de manière accrue dans les localités très reculées à l'intérieur des régions.

Pour soulager les malades démunis, le gouvernement fournit les médicaments génériques dans les centres de santé. Malgré tout, les patients sont tenus de payer eux-mêmes leurs traitements médicaux. Bien que les médicaments de base soient souvent disponibles dans le pays, ils sont coûteux car ils ne sont pas subventionnés. Les pharmacies et autres maisons spécialisées sont obligées d'importer les médicaments en devises étrangères, dont les cours de change sont plus appréciables que celui du franc guinéen.

Il n'existe pas de système d'assurance médicale pour les patients autre que les compagnies d'assurances privées telle qu'UGAR, SOGAM, NSIA, etc. Les conditions générales (coûts, durée, primes) des contrats sont négociées entre les clients et les compagnies d'assurances.

2. Les épidémies

Fièvre jaune

La Guinée étant située dans une zone à risque pour la fièvre jaune, il est recommandé à tous les voyageurs de se faire vacciner contre la fièvre jaune avant de se rendre au pays.

Le VIH/sida

L'analyse de différentes données épidémiologiques permet d'apprécier le caractère hétérogène de l'épidémie de VIH/sida en Guinée, tant du point de vue sociogéographique que sociodémographique.

Il s'agit d'une épidémie généralisée (1,7% chez les 15-49 ans, Enquête Démographique et de Santé EDS 2012). Certains groupes de la population à risque plus élevé (professionnel(le) du sexe, routiers, pêcheurs, miniers, hommes en uniforme) affichent une prévalence largement au-dessus de la moyenne nationale selon les résultats de l'Enquête de Surveillance Comportementale et Biologique (ESCOMB 2012).

Depuis 2009, le nombre de structures qui assurent des traitements antirétroviraux (ARV) est resté stationnaire à 46. En 2007, elles étaient seulement 11. Toutes ces structures sont en milieu urbain excepté celles des zones minières de Kamsar, Léro, Fria, Dèbébé, Beyla, Sangaredi, où travaillent les sociétés suivantes : CBG, SMD, RUSAL, CBK, RUSAL, RIO TINTO, Guinée Alumina, Bhp Biliton et SEMAFO.

Selon le rapport 2011 du Programme National de Prise en Charge Sanitaire et de Prévention des IST/VIH/sida (PNPCSP), le nombre de femmes, d'hommes et enfants dont l'infection VIH est parvenue à un stade avancé et qui reçoivent une association d'ARV est de 22'935, dont 8'027 hommes, 14'163 femmes et 745 enfants. Parmi les enfants, il y a 268 garçons et 477 filles.

Selon les estimations et les projections de Spectrum Guinée 2011 (une ONG nationale), le nombre de personnes vivant avec le VIH (PVVIH) qui avaient besoin du traitement ARV en 2011 était de 40'258, dont 15'027 hommes, 18'470 femmes, 3'446 garçons et 3'315 filles. Le nombre de personnes bénéficiant d'un traitement ARV est passé de 14'999 en 2009 à 20'430 en 2010, pour atteindre 22'935 en 2011.

La fièvre hémorragique à virus Ebola

L'épidémie actuelle de la fièvre hémorragique à virus Ebola a commencé en décembre 2013 en Guinée. Les premiers cas ont été notifiés dans la Préfecture de Guéckédou (Guinée forestière), épice de l'épidémie, mais c'est seulement le 21 mars 2014 que l'épidémie a été déclarée officielle suite à la confirmation de l'échantillon du virus Ebola par le laboratoire de Lyon en France. Les Préfectures touchées sont : Guéckédou, Conakry, Macenta, Téliélé, Boffa, Pita, Dalaba, Coyah, Forécariah, Dubréka, Kouroussa, Dabola, Kissidougou, Dinguiraye, Kérouané, Siguiri, N'Zérékoré, Lola et Yomou.

Selon le rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) du 12 Octobre 2014, depuis le début de l'épidémie, le cumul des cas est de 1'183 cas confirmés avec 653 décès confirmés, plus 190 décès de cas probables. Pour contrer cette épidémie, le gouvernement guinéen avait déjà décrété au mois d'août 2014, un état d'urgence sanitaire en vue de mieux contrôler l'évolution de la maladie.

Plusieurs mesures de lutte contre la fièvre hémorragique à virus Ebola ont été prises par le Gouvernement dont entre autres : l'installation des points de prise de température au niveau des postes frontaliers, des débarcadères et de l'aéroport de Conakry ; l'organisation des campagnes de sensibilisation par des leaders religieux et d'opinion qui, à leur tour, sensibilisent le reste de la population.

Par rapport aux possibilités de traitement, la prise de température de chaque voyageur avant le départ est obligatoire à l'aéroport ; quiconque a une température de plus de 37°C ne peut pas voyager. S'agissant des malades de la fièvre hémorragique à virus Ebola, la prise en charge précoce des cas dans les centres de traitement d'Ebola augmente la chance de guérison.

Les informations sur le virus Ebola varient rapidement et il est essentiel de faire des clarifications avant le départ des migrants qui rentrent en Guinée.

En cas de retour volontaire avec l'assistance de l'OIM, des procédures spécifiques doivent être respectées depuis le 5 décembre 2014 :

Pour des cas de retour volontaires normaux (non médicaux), il est encore possible pour l'OIM de soutenir les personnes rentrant volontairement dans leur retour et projets de réintégration dans les pays touchés par la maladie. Avant chaque retour, l'OIM Berne doit coordonner avec le bureau sur place afin d'obtenir la confirmation de l'OIM Guinée de leur possibilité de donner une aide. De plus, durant l'organisation de retours volontaires vers la Guinée une attention particulière doit être portée aux points suivants :

- **Indiquer le lieu de retour exact:** L'apparition et la propagation du virus dans ces pays varie selon les régions. Les conseillers/ers en vue du retour devront donc s'informer à l'avance de la destination exacte du bénéficiaire. Grâce à cette information, il pourra ensuite être décidé si des éventuelles limitations à l'aide devront être imposées par le bureau de l'OIM sur place. Pour que ces clarifications puissent être effectuées à temps, les informations devront être transmises à l'OIM Berne au plus tard une semaine avant la date de retour prévue.
- **Attendre la confirmation de prise en charge par le bureau OIM sur place** (coordination par l'OIM Berne) dès qu'un service est demandé (organisation du retour et/ou de la réintégration). Pour cette raison, merci d'envoyer les demandes au moins une semaine à l'avance.
- **En raison de la surcharge des services médicaux dans ces trois pays concernant la réponse à la propagation du virus Ebola, l'OIM ne peut pas assurer la prise en charge de retours de cas médicaux (ex : femmes enceintes, personnes avec maladies préexistantes au retour) jusqu'à nouvel ordre.**
- **Informers les personnes souhaitant rentrer à propos de la situation actuelle sur place :** Il est important que les bénéficiaires aient accès aux informations sur Ebola en Afrique de l'Ouest.

Nous vous recommandons donc d'imprimer les documents à ce sujet circulés par l'OIM Berne et de les distribuer aux personnes rentrant en Guinée.

- **Faire signer le formulaire « Informed consent form » ci-joint** pour prouver que la personne a reçu des informations adéquates et à jour et a pris la décision de retour volontaire sur la base en connaissance de cause.
- **Transmettre le formulaire « Informed consent form » avec la demande pour tout type de service fourni par l'OIM (vol SIM, demande de réintégration RAS ou inscription au programme Guinée)**

Vous trouverez des informations générales sur le virus et sa transmission sur les pages internet suivantes :

- Office fédéral de la santé publique (OFSP)
<http://www.bag.admin.ch/themen/medizin/00682/00684/01061/index.html?lang=fr> (FR)
- Centers for Disease Control and Prevention (CDC):
<http://www.cdc.gov/vhf/ebola/index.html> (ENG)
- World Health Organization (WHO):
<http://www.who.int/csr/disease/ebola/faq-ebola/en/> (ENG)
- European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC):
http://www.ecdc.europa.eu/en/healthtopics/ebola_marburg_fevers/Pages/index.aspx (ENG)

L'habitat

1. La situation du logement

Après de longues années de privation durant l'ancien régime, les conditions d'habitation surtout dans certaines zones urbaines et dans les banlieues de Conakry se sont nettement améliorées avec l'ouverture démocratique de 1990.

Cependant, la situation de logement reste précaire en Guinée. Il n'existe pas de sociétés de gestion immobilière ou de structures d'habitation à loyer modéré, de logements sociaux ou d'urgence ni de subventions sociales d'aide pour le logement, ce qui rend la recherche de logement difficile.

Pour les personnes qui retournent en Guinée, il n'est pas simple de trouver un appartement ou une maison en location mais généralement les membres de la famille peuvent les accueillir dans les premiers temps après le retour.

2. Les prix du logement

Les prix de location pour une maison en Guinée sont très variables, car les propriétaires peuvent fixer les prix selon leurs convenances :

- Le prix d'un appartement trois-pièce de taille moyenne en ville pourrait se négocier actuellement autour de GNF 500'000, voire GNF 800'000 par mois ou plus (~USD 69.52 – 111.23).
- En haute banlieue les prix sont plus accessibles : entre GNF 250'000 et GNF 450'000 par mois (~USD 34.76 – 62.57).

Pour trouver une maison, la personne est obligée de passer par des démarcheurs qui sont en grand nombre en ville. Ces démarcheurs ne sont pas toujours fiables et peuvent aussi conduire à une mauvaise affaire. Les connections personnelles restent donc le meilleur moyen de trouver un logement.

3. Les coûts de construction

Dans les villes, où toutes les activités socio-professionnelles sont concentrées, l'achat de terrains de construction devient plus difficile. Les zones reculées, telles que les zones rurales, offrent de meilleures possibilités.

Les couts des matériaux de construction augmentent constamment.

Les banques n'offrent, pour le moment, aucun prêt pour l'habitat.

L'éducation

En Guinée, l'éducation est obligatoire seulement au niveau de l'école primaire. Grâce aux efforts conjugués du gouvernement et de ses partenaires, le taux de scolarisation pour l'année scolaire 2012-2013 est de 82% en général et de 75% pour les jeunes filles. D'autres institutions telles que les agences des Nations Unies participent aussi activement au développement des structures d'enseignement. Pourtant, l'éducation n'a pas encore atteint le niveau souhaité pour le développement socio-économique du pays. L'enseignement manque de matériel didactique de qualité et le niveau des salaires des enseignants est bas par rapport au coût de la vie.

L'éducation est gratuite, de l'école primaire à l'université. Presque tous les étudiants des universités publiques sont bénéficiaires d'une bourse d'entretien leur permettant de subvenir à leurs petits besoins.

Malheureusement tout le monde n'a pas accès à cette éducation de haut niveau. Certains parents retirent leurs enfants de l'école très tôt faute de moyens (frais des fournitures scolaires, ration alimentaire quotidienne et parfois les frais de transport). Certaines familles gardent également une partie de leurs enfants à la maison pour des raisons sociales et culturelles.

Les diplômes étrangers sont reconnus en Guinée.

1. Les écoles publiques et privées

L'enseignement privé est très cher mais offre une meilleure qualité que l'école publique.

Par personne, et tous frais payés, les écoles privées coûtent environ entre GNF 300'000 et GNF 400'000 par mois en moyenne (~USD 41.71 et USD 55.62).

2. Les universités

Actuellement, la Guinée assiste à une prolifération d'universités privées² qui veulent offrir un enseignement de qualité à un prix souvent très élevé et difficilement abordable pour un citoyen guinéen de classe moyenne, c'est-à-dire entre GNF 3'000'000 à GNF 14'000'000 par an par personne (~USD 417.13 et USD 1'946.61). A l'issue de cette formation, les étudiants obtiennent des diplômes reconnus leur permettant soit de prendre part aux tests de recrutement à l'embauche ou de suivre d'autres hautes études à Conakry ou à l'étranger.

Ces diplômes ne garantissent toutefois pas de trouver un emploi car le marché du travail reste précaire (voir chapitre suivant).

3. La formation professionnelle

Il y a aussi des écoles privées de formation professionnelle qui coûtent entre GNF 1'000'000 et GNF 3'000'000 (~USD 139.04 et USD 417.13) ou plus par an. Elles fournissent aux étudiants une formation de qualité pour qu'ils soient rapidement opérationnels dans la vie active. Toutefois, même avec cette assistance, le marché de l'emploi reste précaire.

² <http://www.univ-kag.org/>; www.ceas-gn.org

S'agissant de la possibilité de formation en gestion d'entreprise pour les adultes, certaines universités offrent des sessions de formation rapide dont la durée varie entre 2 et 3 mois pour les adultes détenteurs du baccalauréat. La fin des sessions de formation est marquée par la remise des attestations de formation.

La situation économique et le marché du travail

L'année 2013 a été marquée par un ralentissement économique avec un taux de croissance de 2,5% contre 3,9% en 2012. Cette évolution résulte en partie de la crise sociopolitique relative aux élections législatives de 2013 et aux chocs miniers (le retrait des sociétés minières dû à la révision des contrats d'exploitation de ces sociétés par l'Etat guinéen).

Néanmoins, les efforts du gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre des mesures du programme appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC), ont permis de contenir le déficit budgétaire, de ralentir l'inflation et de stabiliser le taux de change, et ceci, malgré un environnement économique difficile notamment dans le secteur minier, manufacturier et commercial. L'inflation annuelle a été de 10,5% contre 12,8% en 2012, soit une baisse de 2,3 points.

Avec cette situation économique difficile, l'incidence de la pauvreté s'est accrue au niveau national, passant de 53% en 2007 à 55,2% en 2012. Cet accroissement est attribuable aussi bien au ralentissement de l'économie qu'à la redistribution des revenus, avec des effets contrastés entre les villes et les campagnes.

I. Le marché du travail

Le chômage des jeunes reste une des préoccupations majeures des autorités. En effet, il touche 15% de la frange ayant un niveau d'éducation secondaire, 42% de la frange ayant achevé l'enseignement technique professionnel et près de 61% des titulaires d'un diplôme universitaire. 85,7% des filles diplômées ne trouvent pas d'emploi contre 61% des garçons du même niveau. En dehors des jeunes scolarisés, le désœuvrement et le manque d'occupation touchent 70% des moins de 25 ans, quels que soient le niveau d'instruction et le lieu de résidence. Telle est la situation décrite par le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté III (DSRP III) (2013-2015), document de référence pour comprendre le niveau de vie des populations guinéennes. Il est élaboré par le Ministère de l'économie et des Finance avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers de la Guinée.

En Guinée, il n'existe pas de bureaux d'emploi. L'inadéquation entre la formation et l'emploi pose un grand problème pour l'insertion des jeunes dans le circuit professionnel.

L'Etat s'est actuellement totalement désengagé des secteurs de la production et du commerce laissant l'initiative à la population privée active. Par conséquent, une personne qui souhaiterait créer une entité professionnelle est obligée d'investir ses fonds propres car l'Etat n'accorde pratiquement plus de crédits pour démarrer sa propre activité professionnelle. Quelques sociétés privées essaient d'émerger afin de développer le secteur privé en activités professionnelles.

Des institutions comme la Banque Mondiale étudient tous les moyens de participer activement au développement du secteur privé dans le pays. Ils accordent très souvent de bons financements aux personnes et entreprises privées.

Seuls les employés de grandes entreprises sont enregistrés à la caisse nationale de sécurité sociale.

2. Le système bancaire

Le système bancaire guinéen dans son ensemble est très fonctionnel. La plupart des banques locales ont des correspondants avec des institutions financières à travers le monde. Il existe aussi des compagnies qui virent des fonds assez rapidement vers la Guinée. Selon les données de la Banque

Centrale de la République de Guinée (BCRG) de 2013, les migrants guinéens ont envoyé 52 millions de dollars américains.

Les transferts et les autres transactions de fonds entre la banque centrale, les banques primaires et les autres institutions financières internationales se matérialisent sans trop de mal mis à part les charges qui peuvent souvent être élevées à cause des fluctuations de la monnaie locale et étrangère.

Les banques qui opèrent sur la place sont aussi des banques de développement et participent activement au développement économique de tous les secteurs d'activités en Guinée.

Les conditions pour l'ouverture de comptes bancaires (compte d'épargne, compte courant etc.) varient selon les banques, qui ont chacune des critères spécifiques et particuliers. Les documents suivants sont nécessaires pour l'ouverture d'un compte :

- La copie de la pièce d'identité valide ;
- La carte d'identité nationale et le passeport valable ou une carte de séjour légalisée ;
- Deux photos d'identité, le numéro de la boîte postale et le numéro de téléphone ;
- Le certificat de résidence ;
- Un dépôt initial de GNF 300'000 (~USD 41.71).

Les taux d'intérêt varient selon les banques et peuvent aller jusqu'à 11% avec au moins deux retraits autorisés par mois pour les comptes d'épargne.

Les montants retirés des comptes en devises font aussi l'objet d'un faible taux d'intérêt. De plus, la TVA est calculée mensuellement sur les différentes transactions financières à travers les institutions bancaires.

Les cartes de crédit (Visa et Mastercard) sont utilisées mais seulement quelques hôtels et banques acceptent de telles opérations. Par contre il est relativement facile de changer les principales devises étrangères auprès des banques et des cambistes de la place.

Quant aux organisations dédiées à l'assistance aux investisseurs, il en existe plusieurs.

Liste des contacts

I. Les organisations internationales

- **IOM (International Organization for Migration)**

IOM Conakry
RUE DI-252 BP 729
Donka Bloc des professeurs
Conakry, Guinée
Téléphone : +224 623 23 80 80
Email : ckyadminfin@iom.int

- **UN (United Nations)**

BP : 730
Conakry, Guinée
Mobile : +224 631 40 48 70 /664 35 20 70
Email : delegation-guinee-conakry@eeas.europa.eu

- a. **FAO (Food and Agricultural Organisation)**

BP : 633
Conakry, Guinée
Téléphone : +224 620 56 21 00 / 628 68 65 00
Fax : +224 41 47 25
Email : fao-gn@fao.org

- b. **UNDP (United Nations Development Programme)**

BP : 222
Conakry, Guinée
Téléphone : +224 664 40 96 74

- c. **UNHCR (United Nations High Commissioner for Refugees)**

BP : 4158
Conakry, Guinée
Téléphone : +224 622 81 61 27
Mobile : +377 47 (012) 66 36 56
Fax : +224 46 58 08
Email : guico@unhcr.org

d. WFP (World Food Program)

BP : 5669

Conakry, Guinée

Téléphone : +224 628 68 39 65 /631 20 76 51

Email : wfp.conkry@wfp.org

e. UNFPA (United Nations Population Fund)

BP : 222

Conakry, Guinée

Téléphone : +224 631 35 03 81

Email : adekambi@unfpa.org

f. UNICEF (United Nations Children's Fund)

BP : 222

Conakry, Guinée

Téléphone : +224 622 66 34 10

Email : mkaba@unicef.org

g. WHO (World Health Organization)

BP : 817

Conakry, Guinée

Téléphone : +224 622 35 00 47 / 631 80 82 82

Email : afwcognwr@who.int

h. UNIDO (United Nations Industrial Organization)

BP : 222

Conakry, Guinée

Téléphone : +224 664 34 13 41

Email : office.Guinée@unido.org

i. World Bank

BP : 1420

Conakry, Guinée

Téléphone : +224 669 88 88 10 / 669 88 88 12

Fax : +224 669 33 84 11

Email : ckante@worldbank.org

j. UNSECOORD (United Nations Security Coordinator)

BP : 222

Conakry, Guinée

Téléphone : +224 41 15 58, +224 (0) 11 21 65 94, +870 762 520 911

Mobile : +377 47 (012) 66 37 59

Email : jean.ntcha@undp.org

2. La Croix Rouge en Guinée

- **CICR (Comité International Croix Rouge)**

BP : 3204

Conakry, Guinée

Téléphone : +224 43 02 86, +224 45 57 88, +224 43 02 85

Mobile : +224 (0) 13 40 82 67, +224 (0) 13 40 80 53

Fax : +224 41 39 22

Email : conakry.con@icrc.org

- **CRG (Croix Rouge Guinéenne)**

BP : 376

Conakry, Guinée

Téléphone : +224 40 52 37

Mobile : +224 (0) 13 40 59 31

Email : belly1961@yahoo.fr

- **FICR (Fédération Internationale Croix Rouge)**

BP : 376

Conakry, Guinée

Téléphone : +224 41 38 25

Mobile : +224 (0) 13 40 28 87

Fax : +224 41 42 55

Email : Hob.conakrybel@wireless.isrc.or

3. Les ONG internationales

- **ACF (Action Contre la Faim)**
BP : 4365
Conakry, Guinée
Mobile : +224 622 35 02 25
Email : hom-gn@acf-e.org

- **ACT (Action Churches Together)**
BP: 2698
Conakry, Guinée
Téléphone: +224 42 25 55, +224 (0) 11 29 88 45
Email: Guineemission@hotmail.com; lwfGuinée@yahoo.fr

- **Aide et Actions**
BP : 4613
Conakry, Guinée
Téléphone : +224 628 25 46 14
Email : moctar.diallo@aide-et-action.org

- **dvv international**
Conakry, Guinée
Téléphone : +224 664 00 55 00
Email : souare@dvv-international-ao.org

- **TOSTAN**
BP : 3235
Conakry, Guinée
Téléphone : +224 622 68 74 76
Email : m-oulare@tostan.org

- **Child Fund**
BP : 5810
Conakry, Guinée
Téléphone : +224 622 87 17 39
Email : mmaurice@Guinée.childfund.org

- **CECI (Centre d'Etude Canadien de Coopération Internationale)**
 BP : 1385
 Conakry, Guinée
 Téléphone : +224 622 85 65 65 / 631 22 06 74
 Email : www.ceci.ca
- **FITIMA Guinée**
 Téléphone : +224 628 87 87 62 / 662 83 80 08
 Conakry, Guinée
 Email : fitima-guinee@fitima.org
- **CRS (Catholic Relief Service)**
 Conakry, Guinée
 Téléphone : +224 664 202 026
 Email : vadjavon@crsGuinée.org
- **CVT (Center for Victims of Torture)**
 BP : 254
 Conakry, Guinée
 Téléphone : +224 (0) 11 58 78 10, +881 63 1413129
 Email : cvtGuinée@hotmail.com; awandler@cvt.org
- **GIZ (Coopération Technique Allemande/ German Technical Cooperation)**
 BP : 4100
 Donka
 Conakry, Guinée
 Téléphone : +224 622 35 02 30
 Email : giz-Guinée@giz.de
- **IFES (International Foundation for Electoral Systems)**
 BP : 508
 Téléphone : +224 631 35 08 55
 Email : msylla@ifes.org
 Conakry, Guinée
- **Médecins sans frontières**

a. MSF B (MSF Belgique)

BP : 3523

Conakry, Guinée

Téléphone : +224 631 40 99 09

Fax : +224 46 58 94

Email : msfocb-conakry@brussels.msf.org

b. MSF CH (MSF Suisse)

BP : 5293

Conakry, Guinée

Mobile : +224 622 66 48 33

Email : Guinée-homeorggeneva.msf.org

4. Les ONG nationales

- **CNG/EPT (Coalition Nationale de Guinée de l'Education Pour Tous)**

Conakry, Guinée

Téléphone : +224 622 68 47 77

Email : coalitionguinee.cngept@gmail.com

- **REGA (Réseau Guinéen pour l'Alphabétisation)**

BP : 6137

Conakry, Guinée

Téléphone : +224 664 20 24 79 / +224 655 60 62 24

Email : regaebagn@yahoo.fr; regaebagn@gmail.com

- **APEK-Agriculture (Association pour la Promotion Economique de Kindia)**

Conakry, Guinée

Email : apekagri@yahoo.fr

- **ATE (Association Terre d'Espoir)**

Conakry, Guinée

Téléphone : 664 20 24 79

Email : diaouneben@yahoo.fr; àngate1972@yahoo.fr

- **AFODE (Association des Formateurs pour le Développement de l'Entrepreneuriat)**

Conakry, Guinée

Téléphone : +224 664 21 98 44 / 664 33 06 13

Email : afodeguinee@yahoo.fr

- **AJP (Amicale des Jeunes pour le Progrès)**

Conakry, Guinée

Téléphone : +224 655 30 98 31 / 628 36 80 65

Email : amijeproguinee@yahoo.fr; condedamissa@yahoo.fr

- **CAM (Club des Amis du Monde)**

Conakry, Guinée

Téléphone : +224 657 57 11 78

Email : clubamisdumonde@yahoo.fr

- **CEAS (Club des Educateurs et des Assistants Sociaux)**

BP : 1789

Conakry, Guinée

Téléphone : +224 664 43 56 48

Email : ongceas@yahoo.fr

Site web : www.ceas-gn.org

- **Sabou Guinée**

BP : 719

Conakry, Guinée

Mobile : +224 628 46 57 06 / 631 36 69 37

Email : malfad@yahoo.fr / ousmanesabou@yahoo.fr

- **CASE RURALE Guinée (Cellule d'Appui pour la Sauvegarde de l'Ecole et de l'Enfance en Zone Rurale de Guinée)**

Mamou, Guinée

Téléphone : 631 87 13 73 / 622 90 60 02

Email : caseruralegn@yahoo.fr

- **ASED : (Association Sauvons les Enfants Déshérités)**

Dabola, Guinée

Téléphone : +224 622 21 55 44

Email : asauved@yahoo.fr

- **AZORE (Association Développement des Zones Rurales et Protection)**

Conakry, Guinée

BP : 722

Téléphone : +224 628 08 07 08

- **CNTG (Confédération Nationale des Travailleurs de Guinée)**

Conakry, Guinée

Téléphone : +224 45 36 35

Mobile : +224 (0) 11 29 53 13

- **COFEG (Coordination des ONG Féminines de Guinée)**

BP : 2176

Conakry, Guinée

Téléphone : +224 41 27 78

Email : cofeg2003@yahoo.com

- **CENAFOD (Centre Africain de Formation pour le Développement)**

BP : 1580

Conakry, Guinée

Téléphone : +224 664 40 47 16

Email : cenafodgn@gmail.com

- **CNV (Comité National pour le Volontariat)**

Conakry, Guinée

Téléphone : +224 41 52 82

Mobile : +224 (0) 11 21 80 02

Email : afiamac@yahoo.com

- **EDAC (Environnement Développement Action et Coopération)**

BP : 80

Conakry, Guinée

Mobile : +224 (0) 11 21 86 75, +377 47 (012) 66 46 65

Email : hrtsch@yahoo.fr

- **FEGFAWE (Forum des Educatrices de Guinée)**

Conakry, Guinée

Téléphone : +224 628 55 13 37

Email : fegfawegui@yahoo.fr

- **FONG (Forum des ONG pour le Développement Durable)**

Conakry, Guinée

Téléphone : +224 42 16 98

- **OCPH (Organisation Catholique pour l'Urgence et le Développement)**

BP : 2016

Conakry, Guinée

Téléphone : +224 43 10 39

Mobile : +377 47 (012) 66 49 68

Fax : +224 43 10 42

Email : martin.mbanda@usa.net

- **OGDH (Organisation Guinéenne pour la défense des Droits Humains)**

Téléphone : +224 46 37 86, +224 40 11 20

Email : ogdh@mirinet.net.gn

- **OIC (Opportunities Industrialisation Centres-Guinea)**

BP : 719

Conakry, Guinée

Téléphone : +224 46 41 57

Mobile : +224 (0) 11 21 32 88

Email : oicigui@mirinet.net.gn

- **SARA (Structure d'Appui aux Réseaux d'Agricultrices/teurs)**

Kindia, Guinée

Téléphone : +224 664 29 50 54

Email : saraorizon2012@yahoo.fr

- **CEGUFED: Centre Guinéen de Formation et d'Education pour le Développement**

Conakry, Guinée

Téléphone : +224 628 23 33 24 /664 50 81 90

Email : ceguifed.guinee@yahoo.fr

5. Les banques

- **BICIGUI (Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie en Guinée)**

BP 1484 Conakry

www.bicigui.com

Les agences : Niger, Madina, Dixinn gare, Kamsar, aéroport Gbessia

La BICIGUI est associée à la banque nationale de Paris, PARIBAS (membre du groupe Visa international)

- **UIBG (Union Internationale de Banque en Guinée)**

BP 324 Conakry

Téléphone : 41 20 96 ou 41 43 09

Fax : 00 377 979 72630

Code Swift : UIBAGNGN

Noms des correspondants :

- Natexis Banque Populaire (45, rue St. Dominique, 75007 Paris)
- Crédit Lyonnais Paris (55, av. Champs-Élysées, 75008 Paris)
- Banque Bruxelles Lambert (Avenue Marmix 24, 1000 Bruxelles)

- **S.G.B.G. (Société Générale de Banques en Guinée)**

Siège : Cité des chemins de fer, Immeuble Boffa

Email : siege.sgbg@socgen.com

Téléphone : 45 60 00

Fax : 41 25 65

- **ECOBANK**

BP : 5687

Code Swift : ECOCGNCN

Email : fdiabarry@ecobank.com

Téléphone : +224 620 71 21 07

6. Le gouvernement du 21 Janvier 2014

Ministres	Noms	Fonctions
Premier ministre	M. Mamadou Saïd FOFANA	Premier ministre
Ministre des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger	M. François Lonseny FALL	Ministre
Ministre de la Justice	M. Cheick SACKO	Ministre
Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation	M. Alhassane CONDE	Ministre
Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile	M. El Hadj Madifing DIANE	Ministre
Ministre de l'Economie et des Finances	M. Mohamed DIARE	Ministre
Ministre du Plan	M. Sékou TRAORE	Ministre
Ministre de la Coopération Internationale	Dr Moustapha Koutoub SANO	Ministre
Ministre du Commerce	M. Marck YOMBOUNO	Ministre
Ministre de la Fonction Publique, de la Réforme de l'Etat et de la Modernisation de l'Administration	M. Sékou KOUROUMA	Ministre
Ministre de la Ville et de l'Aménagement du Territoire	M. Ibrahima BANGOURA	Ministre
Ministre des Transports	M. Aliou DIALLO	Ministre
Ministre de la Communication	M. Alhousseny Makanéra KAKE	Ministre
Ministre des Postes, des Télécommunications et des Nouvelles Technologies de l'Information	M. Oyé GUILAVOGUI	Ministre
Ministre des Mines et de la Géologie	M. Kerfalla YANSANE	Ministre
Ministre de l'Agriculture	M.me Jacqueline SULTANT	Ministre
Ministre de l'Hôtellerie, du Tourisme et de l'Artisanat	M. Lounceny CAMARA	Ministre
Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique	M. Cheick Talibé SYLLA	Ministre
Ministre de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation	Dr Ibrahima KOUROUMA	Ministre

Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	M. Baïlo Telivel DIALLO	Ministre
Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail	M. Albert Damantang CAMARA	Ministre
Ministre de la Santé	Médecin Colonel Remy LAMAH	Ministre
Ministre de la Jeunesse et de l'Emploi Jeune	M. Moustapha NAITE	Ministre
Ministre des Sports	M.me Domani DORE	Ministre
Ministre de la Culture et du Patrimoine Historique	M. Ahmed Tidiane CISSE	Ministre
Ministre de la Pêche et Aquaculture	M. Moussa CONDE	Ministre
Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance	M.me Senaba KABA	Ministre
Ministre de l'Environnement, des Eaux et Forêts	M.me Kadiatou NDIAYE	Ministre
Ministre des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques	M. Kalifa Gassama DIABY	Ministre
Ministre de l'Elevage et des Productions Animales	M. Thierno Ousmane DIALLO	Ministre
Ministre de l'Industrie, des PME et de la Promotion du Secteur Privé	M.me Fatoumata Binta DIALLO	Ministre
Ministre des Travaux Publics	M. Mohamed TRAORE	Ministre
Ministre délégué à la Défense Nationale	M. Abdoul Kabélé CAMARA	Ministre
Ministre délégué au Budget	M. Ansoumane CONDE	Ministre
Ministre délégué des Guinéens de l'Etranger	M. Sanoussy Bantama SOW	Ministre